

## **INSTRUCTION PROFESSIONNELLE**

### **CONSIDERATIONS GENERALES**

#### **FAISONS LE POINT**

A part quelques exceptions, il ne semble pas que l'on ait accordé une importance suffisante aux activités ressortissant de l'Instruction Professionnelle.

De prime abord, l'atelier n'a pas la séduction du Ski et de l'Alpinisme.

Les buts n'en sont pas les mêmes. Les intérêts qu'ils suscitent peuvent cependant se comparer.

Pour un esprit réfléchi et positif, l'atelier offre autant d'attrait que la montagne. Sinon davantage pour celui qui, de plus, est soucieux de son avenir matériel.

Il faut donc déplorer que les réalisations aient été si pauvres jusqu'à présent. Beaucoup de Centres n'ont pas fait aménager d'atelier. Des dotations d'outillage dorment dans un coin,. Trop de Jeunes sont restés inactifs lorsqu'ils étaient bloqués dans leur chalet, trop de travaux simples sont commandés à l'extérieur.

Un gros un gros effort doit être fait pour y remédier.

À tous les échelons cette nécessité doit être comprise.

Des instructions seront données périodiquement dans le bulletin officiel des Groupements « JEUNESSE ET MONTAGNE »

Dans ce premier numéro, les grandes lignes seulement seront tracées. Elles visent à convaincre des cadres de l'importance de l'Instruction Professionnelle, car tous ne l'avaient pas comprise.

#### **BUT DES ACTIVITES RESSORTISSANT DE L'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE**

En huit mois, il ne faut pas avoir la prétention de faire posséder un métier à un jeune garçon.

Mais ce qui est mieux, on peut lui donner le goût d'un métier.

Après, de lui-même, il cherchera à posséder ce métier, et il l'aimera.

Succinctement, les buts de l'Instruction Professionnelle dans le cadre de « JEUNESSE ET MONTAGNE » se limiteront donc aux suivants :

##### **I – BUTS PEDAGOGIQUES**

###### **Au point de vue « pratique » ;**

Apprendre à un Jeune garçon les rudiments d'un métier, lui donner le goût d'un métier. Quel que soit l'avenir auquel il se destine, il apprendra à effectuer les travaux manuels, qui lui permettront de savoir bricoler. Ainsi il pourra mieux aménager son foyer futur. Il se tirera d'embarras en maintes circonstances lorsqu'il sera en présence de la matière.

###### **Au point de vue « Moral » ;**

Faire préférer à l'inaction le goût du travail. Et qui mieux est le goût du travail bien exécuté et de la satisfaction qu'il procure.

Faire estimer le travail manuel de l'artisan, notamment en faisant apprécier les difficultés de ce travail.

## II – BUTS UTILITAIRES

Satisfaire aux besoins de la communauté par des fabrications, des réparations, des aménagements, etc...

Le Jeune aura la satisfaction d'utiliser ce qu'il a créé pour subvenir à ses besoins et à celui de ses camarades.

## III - BUTS AERONAUTIQUES

Le français moyen ignore l'aviation et n'y croit pas.

Il faut orienter les Jeunes vers les choses de l'Air par le modélisme, si possible le vol à voile, activités qui passionnent.

---00000---

## **VARIETES DES ACTIVITES DE L'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE**

La diversité des activités de l'Instruction peut s'étendre à l'infini. Mais qui « trop embrasse mal étireint ». Afin de ne pas disperser les efforts, il convient de limiter cette diversité. Il faut les choisir aussi de telle façon qu'elle réponde pour le mieux aux besoins et aux buts.

Voici les travaux qu'ils devront être choisis de préférence :

Dans un même atelier bois :

Menuiserie, charpente, ébénisterie.

Réparation de ski.

Fabrication des éléments de planeur.

Charronnage

Dans un même atelier fer

Travail des métaux

Petite mécanique

Chaudronnerie

Forge

Abattage forestier

Cordonnerie

Cuisine

Boucherie

Peintres décorateurs et bâtiment

Installation électrique simple

Modèles réduits

Tous les centres et tous les groupements n'auront pas à assurer la totalité de ces travaux  
Mais tous devront faire des modèles réduits et avoir au moins un atelier bois.

Tous les centres devront avoir un atelier fer.

L'abattage forestier est nécessaire partout.

Compte tenu de ces règles, le genre d'activité de l'Instruction Professionnelle à développer dans chaque Centre ou Groupe devra s'adapter aux conditions d'implantation et de répartition du personnel compétent.

L'Instruction Professionnelle étant définie ainsi que son but, des Directives précises seront données prochainement sur les moyens d'atteindre ce but. Il sera donc traité de :

L'Organisation de l'Instruction professionnelle.

La Répartition du Personnel Spécialisé.

L'Outillage et les Matériaux.

Le programme des travaux.

Etc ....., etc....

---00000---

### **AMENAGEMENT DES ATELIERS**

Cette question ne peut attendre que des Directives Générales la traitent à son tour.

Il faut réaliser.

L'aménagement des Ateliers doit donc se faire de toute urgence là où il n'y en a pas.

Des dotations d'outillage ont été distribuées. Elles permettront un démarrage.

La première chose à faire est le choix d'un local.

Le local choisi peut-être simple ; mais il doit être tel qu'il permette un aménagement convenable.

Dans un village, une boutique à louer conviendrait parfaitement.

Il faut que l'atelier soit clair, bien chauffé, et se prête à une ordonnance des travaux à exécuter.

On ne fait pas de bon travail dans un taudis obscur et froid. Surtout lorsque ce travail demande de la réflexion et de la minutie.

Il y a lieu d'insister sur ce point. Le mot « confort » ne serait pas de trop. Le Jeune Volontaire doit avoir envie de se rendre à l'Atelier et d'y travailler.

Une propreté et un ordre parfait seront exigés.

Les murs seront si possible peints à la chaux. Les outils seront toujours rangés lorsqu'ils ne sont pas employés.

Il faudra disposer des panoplies d'outils comportant la silhouette de chaque outil, à son emplacement. « Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place ».